



BUREAUX No. 25 RUE ST-THERESE. — P. O. BOITE 2144, MONTREAL.

Je me hâte de lire d'autant plus de peur d'être plus tard obligé d'en pleurer... FIGARO.

VOL II No. 13.

MONTREAL, 13 NOVEMBRE 1880.

1 CENT LE NUMERO.

H. BERTHELOT & Cie.

Éditeurs-Propriétaires.



CE PAUVRE CANADIEN !

Le chien de Tarte est devenu hargneux ; il a mordu Chapleau et la *Minerve* le corrige. Il voudrait aller rejoindre Joly et Mercier, mais ils connaissent la bête et la repoussent à leur tour :

Feuilleton

LES MYSTERES DE MONTREAL. DEUXIEME PARTIE

1
LIBERTE!

Trois mois se sont passés depuis les événements que nous avons racontés dans la première partie de cette histoire.

Nos lecteurs se rappelleront que Caraque, Cléophas et Bénoni, avaient été condamnés par le recorder à trois mois de prison pour avoir fait du tapage dans la

boutique de la comtesse douairière de Bouctouche.

Six heures sonnaient au beffroi de la prison de Montréal connue sous le nom d'Hôtel Payette.

C'était pour les pensionnaires l'heure du lever.

Ce matin-là un tourne-clé s'approcha de Cléophas, de Bénoni et de Caraque au moment où ils allaient entrer dans le réfectoire où le skelly fumait dans des gamelles en fer blanc.

L'employé de la prison leur dit qu'ils ne déjeuneraient pas ce jour-là. Ils avaient fini de purger leur sentence et ils devaient se dépouiller de la livrée des prisons pour reprendre les vêtements qu'ils portaient le soir de leur arrestation.

Ils furent conduits dans le bu-

reau du gouverneur de l'établissement qui signa la levée de leur écrou.

Ils suivirent le tourne-clé dont les lourds souliers ferrés résonnèrent sur les dalles du perron.

Ils traversèrent le préau.

Les gardiens ouvrirent la portière dans la porte d'entrée.

Les trois prisonniers avaient retrouvé leur liberté.

Avant de se séparer, les trois personnages qui avaient sans doute quelque chose d'important à se communiquer, cherchèrent une auberge où ils pourraient causer en tranquillité.

Ils éprouvaient le besoin de prendre une cerise parce que leurs habillements d'été juraient avec la rigueur de la saison.

Brou ! brou ! fit Cléophas, en

s'enfonçant les mains dans ses poches de pantalon et en frissonnant sous le souffle d'un froid humide et pénétrant. Dépêchons-nous ! Tenez entrons ici, en désignant l'auberge de Jubinville, qui était à quelques pas de la prison. C'est moi qui paie. Je m'aperçois que j'ai un gratin d'argent.

— C'est fait, répondirent ses deux compagnons de chaîne.

Ils entrèrent dans l'Hôtel et s'assirent confortablement dans un petit salon attendant à la buvette.

Après avoir absorbé une première consommation, Caraque prit la parole.

— Ah ça, dit-il, lorsqu'on a pensionné ensemble pendant trois mois chez Payette, on doit...

les vieilles rancunes. Devons amis tous trois, aidons-nous les uns les autres et je promets que si je réussis dans une de mes entreprises je vous donnerai à chacun une large part du gâteau. Vous, Bénoni vous pourrez vous mettre en ménage avec Ursule. Quand à vous Cléophas, vous aurez la confiance de la comtesse de Bouctouche, et elle vous récompensera grassement si vous parvenez à lui faire retrouver un trésor qu'elle a perdu.

—Ah, oui-da, oui, dit Cléophas en prenant un air penché et songeant probablement à l'argent qu'il avait caché dans le cimotière militaire. Oui, mais li y a une petite difficulté. C'est mon affaire de St. Jérôme. Vous, monsieur Caraquotte, vous pouvez vous vanter de m'avoir fourré dans de jolis draps.

La police de Ste. Scholastique et de St. Jérôme va se mettre à mes trousses et finira par me pincer. Vous savez tous, que je suis innocent du crime dont Ursule m'a accusé, innocent comme le petit poulet qui tette sa mère.

Caraqotte reprit :

—Tenez, Cléophas, si vous voulez me jurer aujourd'hui une obéissance aveugle dans l'entreprise que j'ai commencée, je me charge de vous tirer d'embarras. Ursule retirera sa plainte devant les magistrats et les autorités ne vous inquiéteront plus.

—Je vous le jure à une condition ; c'est que vous prendrez tous les moyens de m'empêcher de tomber entre les mains de la police.

—Fiez-vous à moi, c'est entendu et bien compris.

—Comtez sur moi, dit Bénoni, Je suis votre homme,

—Dans ce cas, reprit Caraquotte. Je vais me mettre à l'œuvre dès aujourd'hui. Trouvez-vous tous deux sur la petite rue Ste. Thérèse demain à dix heures du soir. Je vous donnerai alors mes instructions.

Les trois amis trinquèrent oncore plusieurs fois et sortirent de l'Hôtel.

Caraqotte et Cléophas suivirent la rue Notre-Dame jusqu'au carré Dalhousie.

Bénoni prit la direction de la maison du père Sansfigon où il devait faire sa première visite à Ursule qui était sortie de la prison des femmes en compagnie de Madame de Bouctouche.

(La suite au prochain numéro.)

Tiens, Jacques, voici deux gâteaux ; donne le plus petit à ton frère.

Jacques les regarde et semble hésiter. Puis, d'un air résolu, mordant à belle dents dans l'un des deux :

—Attends, Pierre, je vais t'en faire un petit !

.

Lamartino, à qui l'on demandait s'il ne dépensait pas trop d'argent en annonces, répondit :

—Non, les annonces sont d'absolue nécessité. Le bon Dieu lui-même a besoin de réclame. Autrement, pourquoi sonnerait-on les cloches ?



Portrait du nouveau président du Conseil, l'Hon. M. Mousseau, d'après une daguerréochipie canayenne.

LE VRAI CANARD.

MONTREAL 13 NOVEMBRE 1880.

LE THEATRE SCANDALEUX ET LA MINERVE.

La *Minerve* nous arrive mardi matin avec une réclame ronflante en faveur de la compagnie d'Opéra-Bouffe au Théâtre-Royal.

Cette conduite étrange de la feuille collot-monté nous a épaté au superlatif.

Quoi ! la sainte feuille qui lors des dernières représentations de la troupe. Aimée, fulminait contre l'immoralité des pièces d'Offenbach, se permet d'aller applaudir aux gauloiseries de la "Fille du Tambour-Major" c'est à croire que la bonne-femme a la berlue !

Savez-vous quelle pièce l'orthodoxe *Minerve* a approuvée en applaudissant au succès des acteurs du Théâtre-Royal ? Nous allons vous dire cela en peu de mots. Au premier acte de la "Fille du Tambour-Major," la scène représente la cour intérieure d'un couvent. A la droite du spectateur on voit sur un piédestal une statue de Notre-Dame de Lourdes. Pendant les premières scènes deux actrices sont affublées d'un costume religieux et portent chacune au col une croix argentée. Ces deux actrices remplissent les rôles les plus burlesques lorsqu'elles sont livrées aux insultes de la soldatesque d'une armée d'invasion. L'acteur comique qui joue le rôle de Griololet, après avoir tenu des discours graveleux et s'être livré à force gestes libidineux, va jusqu'à faire le signe de la croix devant un auditoire qui pouffe de rire. Attendez, ce n'est pas tout. Dans le troisième acte un des acteurs portant un habit de moine écoute la confession d'une femme

et tourne en dérision avec un cynisme révoltant le sacrement de la pénitence.

Ces représentations impies se donnent dans Montréal et un journal qui se prétend plus religieux que ses confrères leur donne des annonces à grand renfort de réclames.

Proh pudor !

Allons, vieille *Minerve*, ne prêchez plus la morale à vos lecteurs, car tout le monde te criera : Veux-tu t'arrêter ! veux-tu t'arrêter ! !

NOS CONTEMPORAINS.

L'HON. J. A. MOUSSEAU.

Un abcès et un homme de génie finissent toujours par percer. M. J. A. Mousseau qui a été longtemps incompris par ses contemporains vient de recevoir cette semaine la récompense des services signalés qu'il a en mainte et mainte occasion rendus au parti conservateur. Les quelques notes biographiques sur ce grand homme que nous publions aujourd'hui seront lues avec intérêt par la majorité de nos lecteurs.

Dans le mois de juillet 1838 pendant la révolution sanglante qui nous a valu l'établissement d'un gouvernement responsable au Canada, un enfant pesant seize livres et dix onces naissait sur les bords enchantés du St. Laurent, dans la paroisse de Berthier. Cet enfant était Joseph Alfred Mousseau. Les archives de sa paroisse ne contiennent aucuns détails sur les cinq premières années de sa vie. En 1844, ses parents le firent matriculer dans l'école du village. En commençant ses études élémentaires il fit preuve d'un grand talent pour les spéculations du haut commerce. S'il faut en croire les traditions de Berthier, il essaya un

jour des pertes considérables en jouant à pique ou noque avec ses petits camarades.

Joseph Alfred, voyant que la fortune le traitait en marâtre, eut recours à un expédient. Il se lança hardiment dans le jeu avec une épingle à deux pointes et "bluffa" tous ceux qui avaient été plus houreux que lui dans le jeu. Plus tard les chroniques du temps nous apprennent qu'il était devenu d'une force extraordinaire au jeu de marbres. Les enfants du village ne connaissaient pas un adversaire plus redoutable en jouant à la snoque (*last knock*) Il avait fait une razzia de tous les *allés* et des marbres en verre de ses compagnons.

Son père lui trouva des dispositions si admirables pour les affaires qu'il le fit entrer à l'académie de Berthier où il fit de brillantes études. Il termina son cours en 1856 et embrassa la carrière légale où il devait briller comme la chandelle Jablokoff de la jurisprudence.

Il commença sa cléricature dans l'étude de M. L. A. Olivier. Il transporta subséquemment son brevet à M. T. K. Ramsay. Il quitta ce dernier bureau pour suivre celui de M. L. T. Drummond et termina son droit chez M. L. Bélanger.

Notons ici le fait que le sujet de cette biographie eut pour patrons quatre avocats qui devaient briller dans la magistrature. Lors que M. Mousseau fut admis à la pratique en 1860 il ontroyait déjà dans une avenir rapproché le jour où il serait appelé à monter sur le banc. En effet dès 1871 le gouvernement conservateur lui offrit une place de juge à Manitoba, charge qu'il ne voulut pas accepter pour ne point froisser les susceptibilités d'un mi, Monsieur Charles Thibault à qui cet honneur était réservé. En 1873 M. Mousseau fut nommé conseil de la Reine. En 1862 il débuta dans le journalisme en publiant quelques articles anodins dans le *Colonisateur*, feuille bi-hebdomadaire fondée par MM. Monpetit et Ludger Labelle. En 1867 il lança un pamphlet en faveur de la confédération, pamphlet dont le tirage presque complet tomba entre les mains des épiciers. Il joua pendant quelque temps le rôle de second violon à l'*Opinion Publique* En 1875 il fut élu représentant du comté de Bagot.

Dans l'ordre physique M. Mousseau pèse 345½ livres sans compter son corceau qui pèse trois livres et onze onces, c'est-à-dire une once de plus que celui de Cuvier et quatre de plus que celui de D'Arcy McGee.

Dans l'ordre politique M. Mousseau est aussi d'un grand poids à cause de la profondeur de ses connaissances en droit constitutionnel. Il y a deux ans dans la chambre des communes ce fut lui qui fut chargé de passer M. Letellier au bob. Il réussit dans sa tâche et le parti conservateur n'attendait que l'occasion de lui prouver sa reconnaissance.

M. Mousseau ne manquait point de cette ambition qui désire avec

tempérance, et sait se produire ou s'effacer à propos. Quand arrivèrent les démissions de MM. Masson et Baby, MM. Anselme Trudel et Aldéric Ouimet se crurent appelés à entrer dans le cabinet fédéral. On eut recours à toutes les ruses, on tira toutes les ficelles pour écarter M. Mousseau des sphères du pouvoir. Sir John se trouvait partant dans une position fort embarrassante! Qui nommer? C'était là le hic! Monsieur Dansoreau fut chargé de lui tirer l'épine du pied. Le sénateur Trudel avait renoncé à ses prétentions et Sir John devait choisir entre MM. Ouimet et Mousseau. M. Dansoreau, dit-on, amena M. Mousseau vers midi vendredi avant-dernier dans le bureau de M. Ouimet. Il dit aux deux rivaux: Messieurs, il est temps d'en finir. J'ai un moyen à vous suggérer: Vous allez vous en remettre à la décision de Sir John. Vous allez tous deux télégraphier au Premier: Vous, Ouimet, vous lui direz que vous n'avez aucune objection à ce que M. Mousseau soit nommé et vous, Mousseau, vous lui télégraphierez la même chose en faveur de Ouimet. La proposition fut acceptée et à trois heures. Sir John recevait une dépêche l'informant que M. Ouimet renonçait à ses prétentions. M. Mousseau, ne se pressa pas assez d'expédier son télégramme et le résultat fut que vers quatre heures il était mandé à Ottawa: C'est un des plus beaux tours de goblets qui se soient faits jusqu'aujourd'hui dans les annales de notre politique.

L'hon. M. Mousseau a été assomémenté lundi dernier comme président du conseil. Il gardera son portefeuille six mois. Alors il sera nommé juge et remplacé par l'hon. Chapleau.

Lorsqu'il fut question de construire le chemin de fer du Nord et lorsqu'il s'agissait d'obtenir des débentures des municipalités, on prônait aux cultivateurs beaucoup plus de beurre que de pain. Il allait falloir pour le service des locomotives des milliers de cordes de bois qui allaient être achetées sur le parcours de la ligne. La vente du bois seule devait être suffisante pour payer les débentures.

Qu'est-il arrivé aujourd'hui?

Jean-Baptiste s'aperçoit qu'on le lui a fait à l'oseille.

Il ne se brûle presque plus de bois pour les engins. Les locomotives sont chauffées aujourd'hui avec du charbon.

Pourquoi?

C'était l'intérêt de Monsieur Davis, le grand ami des canadiens français. Il a réussi à faire croire aux ministres que le charbon était beaucoup plus économique sur le chemin de fer du Nord qui traverse un district épais de bois. Il fallait alors changer les tuyaux des locomotives pour les adapter au nouveau genre de combustible. Il fit vendre au gouvernement des caps de tuyaux à charbon qui avaient été refusés par le Grand Tronc. Ces caps qui



Mousseau pique une tête dans le Pactole Ministériel. Aldéric Ouimet et Trudel le regardent en se disant: Bientôt ce sera notre tour. Il plonge, mais c'est pour ressoudre de l'autre côté et s'asseoir sur le banc.

ne se fabriquent ni ne se posent pour des prunes sont aujourd'hui sur les locomotives.

Allez vendre du bois maintenant au chemin de fer du Nord.

Quand le feu fut aux sapins, ça flambait ben, ça flambait ben. Mais aujourd'hui le feu est au charbon, et ça ne paie plus le canayen.

DEPARTEMENT DE L'ETIQUETTE.

Mlle. Anna nous écrit:

Je reçois dans mon salon un jeune monsieur, toujours tiré à quatre épingles, ganté, frisé et pompadé. Il porte une chaîne d'or et une bague avec chaton en diamants. Il m'a été présenté dans un bazar l'hiver dernier. Il m'a déjà fait cinq ou six visites. Est-ce qu'il serait inconvenant de ma part de lui demander ce que fait son père et qu'a été son grand-père?

Réponse.—C'est contre les règles de la politesse de lui faire cette question.

Puisez adroitement vos informations à une autre source. Dans le temps où nous vivons, lorsqu'il s'agit d'un aristocrate, il faut parler de son père rarement et de son grand-père jamais.

A. M. P. de St. Henri. Non, monsieur. Lorsque vous mangez vous ne devez jamais porter un couteau à votre bouche sous aucun prétexte.

Les Dolles de V. J... et L. D... nous écrivent:

Dans votre dernier numéro nous lisons que le VRAI CANARD, se chargera à l'avenir de donner à ses abonnés des leçons de savoir-vivre. Les soussignés seraient heureux si le Vrai Canard voulait dans son prochain numéro publier le comble des combles suivants.

Un jeune Français de la rue Jacques-Cartier, étant à causer dans une réunion où les dames étaient en majorité, répondit à une de ces dernières qui lui demandait:

Quelle est la bête la plus sem-

blable à l'homme? C'est la femme. Si ceci n'est pas un comble au Vrai Canard de le qualifier.

Nous espérons que le VRAI CANARD, n'hésitera pas à prendre la défense de ses lectrices (qui n'est pas la partie la moins considérable de ses abonnés) contre ces étrangers qui se donnent pour le modèle des convenances et de la galanterie. Tous ne sont pas ce qu'ils paraissent être ou mieux ce qu'ils disent être. Le Vrai Canard en sait quelque chose.

UN DUEL AU BIFTECK.

—A Hambourg, il y a une histoire de duel au bifteck qui a fort divertis les touristes.

Il se trouvait là un Anglais sans pareille pour ses facultés digestives. Ce qu'il consomma est fabuleux.

Il mange, du reste, avec tant d'élégance et de méthode, que c'est un plaisir de le voir faire. Seulement, il fait bien d'être riche, car il se coûte fort cher à lui-même.

Quelqu'un qui l'avait souvent vu opérer mit quelque affection à ne pas faire chorus avec l'étonnement. Je dirais presque l'admiration, que provoquait pendant ses repas notre Anglais. Comme il plaisait sur l'appétit qui occasionnait cet enthousiasme:

—Voulez-vous faire une partie? dit un jour l'Anglais.

—Au bifteck?... Si c'était du gibier truffé, des poissons exquis, je ne dis pas. Mais des biftecks? Pourquoi pas des pommes de terre?...

—Eh bien! mettons les bifteck aux pommes de terre. Je parie deux cents livres que j'en fais disparaître plus que vous!

Du bœuf, c'est possible..... et vous n'iriez pas très loin.

—Concillions, dit l'Anglais. Je vous offre ceci, comme au billard: au lieu de vous rendre des points, je vous rends des biftecks; j'en mangerai dix avant que vous com-

menciez..., après quoi, nous partirez ensemble!

Et toute l'assistance d'éclater de rire.

—Ah! vous ne pouvez pas refuser une aussi généreuse partie, dit-on à l'amateur de trufferies.

Ainsi mis en demeure, il accepta. L'affaire fut fixée au lendemain. L'Anglais commença... Au bout d'une demi-heure, les dix demi-livres de bœuf grillé avaient disparu. Il demanda un verre d'eau-de-vie, l'avalait et dit à son adversaire: A vos ordres, maintenant!

Celui-ci commença, l'autre continua. Au septième morceau, l'adversaire de l'Anglais pensa qu'il valait mieux payer deux cents livres que d'en avaler un huitième. L'autre continua, on amate, jusqu'à la douzaine, de même qu'un écuyer affecte de caracoler, après la course éperdue qui lui fait gagner le but. L'Anglais en engloutit aussi vingt-deux. Il voulait compter les deux douzaines, mais le maître-queux n'avait pas encore vu de telles voracités, et le bœuf manquait au grill.

A mettre en pendant contrasté avec les quarante jours de jeûne du docteur Tanner!

Si vous voulez vous faire une pinte de bon sang, suivez un ivrogne, tâchez de bien suivre ses propos, il y en a toujours de drôles.

Samedi dernier, par exemple, dans le faubourg Québec, il y en avait un, sur le soir, qui faisait l'admiration des passants.

En marchant, en titubant, en zézéant, en annonçant, il parlait tout haut de son honneur et de sa vertu.

Vous savez ce que c'est l'invariable usage des suppôts de Bacchus (vieux style).

Il ne savait pas plus ce qu'il disait qu'il ne savait ce qu'il faisait.

A un certain moment il tira de sa poche un foulard et il essaya de se mouchoir.

Hélas! ses mains tremblaient; il ne parvenait pas à trouver son nez.

Il essaya une seconde fois. Peine perdue.

Alors, courroucé, et s'adressant à son mouchoir faussement accusé:

—Voyons! dit-il, ça va finir! ça va finir! ou bien je prends mes doigts!

Il nous fait plaisir de constater les succès en affaires de M. Camille Labrèche, de Joliette. On peut dire qu'il est un *self made man*. Il y a quelques années il entra dans le commerce avec un très petit capital. Aujourd'hui il est le chef de la maison de nouveautés la plus prospère du district de Joliette.

A Deschambault, M. Damase Hamelin, maître de poste, permet à ses amis de lire les journaux adressés aux abonnés. Il arrive souvent que notre journal n'arrive à son adresse que cinq ou six jours après son arrivée dans la place. Il faut que cet abus finisse si non il en cuirra M. Hamelin.

CANADIAN JUSTICE.



JAMES BEATTIE, a village magistrate, a city councillor and a Sunday-School 'Bouncer in the Hungry Village of St. Lambert, also foreman of the Montreal DAILY WITLESS, in the Circuit Court on the 5th November, along with his old chum JOE BEEF.

They are at law for One Dollar and a half, swearing money.

James Beattie is the same character that has figured in our Police Court, not long ago over a broken nose.

A L'ENSEIGNE DU
LION D'OR

chez

Letendre Arsenault & Cie

591 RUE STE-CATHERINE.

Nous avons rarement vu un stock de Banqueroute aussi bon que celui que nous avons acheté dernièrement provenant de la faillite de A. M. DAMIEN, de Québec. Surtout les Draps à manteau, les Mérinos, Cashmere noir, aussi les Crêpes sont de premier choix, et sont vendus à meilleur marché que le prix du gros, vu que le stock a été acheté à 58c dans la piastra. Allez au No. 591, rue Ste Catherine, chez

Letendre, Arsenault & Cie.

—QUILLES ! QUILLES !—Le plus beau jeu de Quilles de la Puissance est maintenant ouvert aux nos. 552, 554, 556 & 559 rue Craig. Ce jeu de Quilles a été construit avec un soin tout particulier et les joueurs y trouvent tout le confort désirable. Cet établissement fait partie de l'immense et magnifique salon de M. Léon Vervais, qui comme on le sait, ne recule devant aucun sacrifice pécuniaire pour doter Montréal de la plus belle salle d'amusement du Canada.

—LE PETIT VATEL—Ce populaire établissement sous la direction de Madame Ghidonne est en train de se créer une grande renommée par une spécialité nouvelle. A toute heure de la journée ou de la soirée on pourra se faire servir une excellente soupe à l'ognon préparée d'après toutes les règles de l'art. Le prix en sera de 15 cents. On donnera aussi une attention spéciale aux huitres apprêtées de toutes manières. Allons au Petit Vatel au coin des rues St-Vincent et Ste-Thérèse.

ASSURANCE FINANCIERE

SOCIETE MUTUELLE DE RECONSTITUTION DE CAPITAUX,

3, Rue Louis-le-Grand, Paris.

CAPITAUX ASSURES : 300 MILLIONS DE FRANCS—RESERVE : 9,165,300 FRANCS.

SUCCESSALE A MONTREAL : 17, RUE ST. JACQUES.

FORREST, PATENAUDE & Cie, Agents-generaux pour le Canada.

L'Assurance Financière est une institution, créée en 1875, qui a pour but la reconstitution d'un capital déterminé à une échéance fixe, avec chance de remboursements anticipés.

SERVICE DES BONS D'ESCOMPTE.

10. Les Bons d'Escompte de l'Assurance Financière sont de 10 cents, 20 cents et d'un dollar.
20. L'Assurance Financière fait des arrangements avec les négociants, marchands, etc., et leur vend des Bons d'Escompte à raison de 3 pour cent de leur valeur nominale.
30. Les marchands qui ont des Bons d'Escompte les livrent gratuitement à ceux qui font des achats chez eux ; c'est-à-dire, qu'une personne achetant pour \$10 de marchandises pourra recevoir, de son fournisseur, sans autre déboursé, le même montant en bons.
4. Quand l'acheteur a en sa possession, pour 20 dollars de ces bons, il peut réclamer gratuitement au bureau de l'Assurance Financière, une police de cette Assurance pour le même montant ; et autant de polices qu'il a de fois 20 Dollars en Bons d'Escompte.
5. Ces polices sont numérotées et remboursables en entier à une époque déterminée et par anticipation au moyen de tirage qui se font plusieurs fois par an.
6. Le marchand qui achète des bons, pour donner à sa clientèle, reçoit aussi, quand il a acheté pour 20 Dollars, une police du même montant.
7. Les primes payées pour les polices de l'Assurance Financière sont toujours escomptées avec intérêt de 4,00, contre échange des dites polices, quand le détenteur le désire.
8. Toutes les polices de l'Assurance Financière sont garanties par des Titres de Rentes françaises, et seront indubitablement remboursées dans un laps de temps déterminé.

Comme on le voit l'Assurance Financière offre des avantages immenses à tous les marchands, négociants, etc., qui donnent des Bons d'Escompte en remboursement des dépenses, puisque ces Bons seront d'un grand attrait pour la clientèle et qu'en définitive ils ne coûtent presque rien.

D'un autre côté tous les acheteurs en général doivent exiger de leurs fournisseurs des Bons d'Escompte qui leur sont donnés gratuitement et qui leur assurent le remboursement certain dans une époque plus ou moins éloignée de toutes leurs dépenses.

Des Manuels, Prospectus, etc., sont adressés franco à tous ceux qui en font la demande aux bureaux de l'Assurance Financière, 17 rue St-Jacques, Montréal. Pour toutes les informations nécessaires, s'adresser aussi à FORREST, PATENAUDE & CIE, Agents Généraux.